

# **BIPS 19 2019 / 2020**



## **BONNE ANNÉE 2020**

**Bonjour amies et amis pongistes.  
Des nouvelles de votre club de tennis de table  
préfér .**

**Notre site :** <https://sotteville-tennis-de-table.fr/index.php/fit-ping/>

### **Sommaire des articles:**

- 1 Première r union du bureau en 2020.
- 2 Appel aux volontaires.
- 3 La galette des Rois.
- 4   vos agendas.

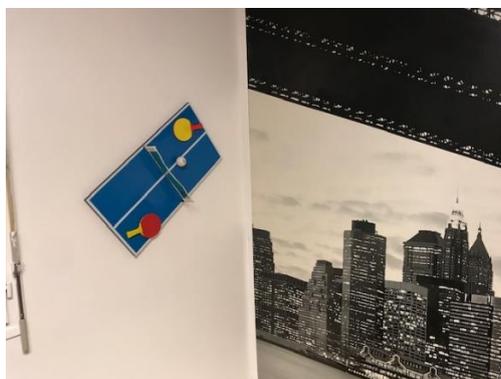
# 1

## PREMIÈRE RÉUNION DU BUREAU EN 2020 :

Ce mercredi 08 janvier, avait lieu la première des réunions mensuelles du bureau de 2020. L'occasion pour le bureau de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Et aussi de visiter le bureau que nous partagerons avec la section escrime dans les bâtiments à l'entrée du stade. Nous avons donc un endroit de réunion permanent. Merci à Pascal pour le temps qu'il a consacré à la remise en peinture des murs, pour l'ingéniosité et l'originalité des décors et merci à la section escrime qui fournit le bureau et son siège de ministre. Petite visite en photos. Il y a une étagère qui n'attend qu'à être remplie. Par exemple, avec la coupe remportée l'an dernier en coupe de Rouen. Nous la cherchons.



## 2

### Appel aux volontaires

Appel aux volontaires.

Le bureau est sans cesse à la recherche et à la réalisation de différents projets ponctuels ou à long terme afin de dynamiser la vie de votre club et de pérenniser son statut au cœur de la ville.

Pour tout cela, nous avons besoin de votre soutien, comme par exemple l'installation et le démontage des tables ou votre participation massive au sein de la mairie de Sotteville pour le téléthon 2019. Sujet qui sera l'objet d'un article dans vos futurs BIPS. Nous vous en remercions et nous sommes fiers de vous.

Mais la gestion d'un club grandissant (100 licenciés loisirs et compétitions, une pré-nationale féminine, quatre régionales, six départementales, trois Coupes de Rouen et trois championnats jeunes) rencontre des contraintes liées à une réglementation imposée par la ligue de Normandie.

Pour chaque équipe inscrite en régionale ou plus haut, le club doit fournir 7 prestations d'arbitrage réalisées par un de ses licenciés compétition ayant au minimum le premier degré de juge-arbitre (JA1) et cela, pour arbitrer à partir de la régionale 3. En première phase, nous avons trois régionales et une pré-nationale, soit 28 arbitrages pour la saison. En seconde phase, nous aurons une pré-nationale et quatre régionales, soit 35 prestations à fournir sur l'année.

Nous comptons actuellement deux JA et bientôt un troisième au sein de notre association. Vous aurez compris que ce nombre est insuffisant si l'on veut éviter que nos trois JA passent leur saison à ne faire que de l'arbitrage et ce, rarement à domicile et de payer des amendes pour manquement d'arbitrage.

Donc plus nous aurons de JA, plus nous pourrons répartir les obligations, minimiser le nombre de prestations par personne, ne pas restreindre les probables futures accessibilités à la régionale, éviter de rajouter aux frais d'inscriptions des équipes et frais d'arbitrages (voir tableau ci-dessous) des frais d'amendes et ainsi consolider la progression sportive du club en toute sérénité.

Voilà pourquoi cet APPEL AUX VOLONTAIRES.

Nous organiserons très bientôt une réunion d'information à ce sujet et pour tous les licenciés compétition.

Si vous pensez ne pas devenir JA, cette réunion vous permettra aussi de découvrir la formation d'arbitre de club. Chaque équipe de pré-nationale doit « fournir », pour les prestations à domicile, des arbitres de club qui ne sont pas les joueurs ou joueuses alignés lors du match en question.

FRAIS D'INSCRIPTIONS ET D'ARBITRAGES :

Affiliation annuelle du club à la fédération : 197 €

Inscriptions annuelles des équipes (D= départementale, R= régionale) :

D1 75 €	Prénat 148 €	R4 148 €
D2 70 €	R1 148 €	championnat jeunes 15 €
D3 60 €	R2 148 €	coupe de Rouen 15 €
D4 55 €	R3 148 €	Interclubs jeunes 10 €

Frais d'arbitrages :

Prénat, R1, R2, R3, 240 € par équipe. Pour l'instant la R4 c'est gratuit.

Le club règle 20 € par arbitrage réalisé par un licencié du club, soit 35 prestations.

TOTAL = 3 X 240 € + 35 X 20 € = 1420 €

3

**LA GALETTE DES ROIS.**

Tradition annuelle, le club vous invite à partager la galette des rois, le MARDI 21 janvier à 20h à la salle Buisson. Ce sera l'occasion de partager un moment convivial et de découvrir les nouveaux joueurs et les nouvelles joueuses. Nous espérons y voir beaucoup de nos jeunes débutants ou déjà compétitifs et leurs parents.

4

**! À VOS AGENDAS !**

**VENEZ NOMBREUX SUPPORTERS VOS COULEURS.**

**PROCHAINS MATCHS À DOMICILE :**

**LE VENDREDI 10/01 LA D4 reçoit T.T. BULLY 5**

**ET NOS JEUNES LOUPS DE D4 VONT À LA CRIQUE T.T. 4 POUR VALIDER LEUR MONTÉE EN D3 EN CAS DE VICTOIRE.**

**LE MARDI 14/01 LA D4 reçoit A.S.C.V.R.2.**

**REPRISE DES RÉGIONALES LE DIMANCHE 19 JANVIER CHEZ NOUS. EN L'ABSENCE DE NOTRE GARDIEN DE LA SALLE BUISSON, NOUS AURONS BESOIN QUE LES JOUEURS CONCERNÉS ARRIVENT À 8H15' POUR INSTALLER 8 TABLES ET LES ACCESSOIRES. MERCI**

Pongistement-vôtre, le  
Pongiste Sottevillais)



**BIPS** (Bulletin d'Information du